

<https://vivrelespaysages.cg54.fr/les-fondements-des-paysages-de/les-paysages-et-les,155>

Les paysages et les infrastructures

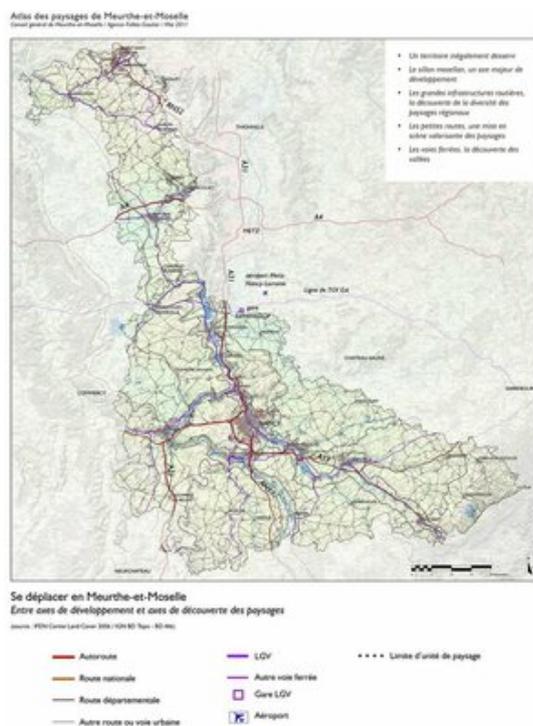
- Fondements des paysages -

Date de mise en ligne : mercredi 26 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

[sommaire]

Entre axes de développement et axes de découverte des paysages



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les paysages et les infrastructures

Un territoire bien desservi

[bleu violet]Les infrastructures jouent un rôle majeur dans la constitution des paysages et dans leur perception[/bleu violet]. Elles tirent à elles le développement, constituant des linéaires construits d'habitat et d'activités, tout en constituant les supports privilégiés d'une appréhension des paysages, qu'elle soit quotidienne (déplacements domicile-travail) ou touristique. Cette dualité entre axe de développement et axe de découverte représente [bleu violet]un important enjeu de paysage[/bleu violet].

La Meurthe-et-Moselle est riche d'infrastructures variées qui démultiplient ces enjeux : outre les routes, elle bénéficie d'un réseau de canaux, ainsi que d'anciennes voies de chemin de fer liées à son passé récent industriel et minier.

Elle profite [bleu violet]d'une situation de carrefour[/bleu violet] aux frontières de la Belgique, du Luxembourg et à proximité de l'Allemagne, au cœur de la Grande Région. Le réseau d'infrastructures y est relativement important, avec de nombreuses autoroutes et routes aux caractéristiques autoroutières gratuites, qui relient les principales villes.

Le sillon Mosellan, axe majeur de développement



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'espace lorrain à l'époque gallo-romaine : un territoire partagé entre les Médiomatriques au nord avec Metz et les Leuques au sud avec Toul (source : Musée lorrain)

Les axes de transport de Lorraine se sont structurés suivant [bleu violet]une direction sud-nord, le long du cours de la Moselle[/bleu violet]. D'autres voies anciennes s'y ajoutent : les voies romaines Lyon-Cologne, ainsi que les perpendiculaires permettant de relier la Seine et le Rhin, comme les voies romaines Reims-Toul ou Verdun-Metz. L'axe contemporain majeur de transport en Lorraine reste toujours ce [bleu violet]sillon mosellan[/bleu violet], qui relie naturellement les principales villes régionales : Épinal, Nancy, Metz et Thionville, en traversant la région depuis le Massif Vosgien au sud jusqu'au Luxembourg, à la Belgique et à l'Allemagne au nord. Sur la majeure partie de cet axe se côtoient [bleu violet]l'autoroute A31[/bleu violet] (Dijon-Luxembourg), [bleu violet]les canaux à grand gabarit et les voies ferrées[/bleu violet]. Au cœur de cet axe, l'autoroute A31, qui relie Nancy, Pont-à-Mousson et Metz, et le Metrolor, ligne de train cadencée entre ces mêmes villes, constituent [bleu violet]l'épine dorsale[/bleu violet] de la Lorraine. L'ensemble est complété par l'axe ouest-est, Paris-Strasbourg via Metz, emprunté par la [bleu violet]LGV Est[/bleu violet], [bleu violet]l'autoroute A4 et la RN4[/bleu violet], mais aussi par une [bleu violet]importante étoile routière[/bleu violet] qui dessert le sud du département avec A31, A33 et la N57, connectant Nancy, Toul et Lunéville. Dans ce contexte, le Pays-Haut, apparaît quelque peu isolé du reste du département mais la route N52 constitue toutefois un axe important permettant d'aller de Longwy à Metz et à Arlon en Belgique.

Les grandes infrastructures routières : la découverte de la diversité des paysages régionaux



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vue sur le plateau agricole du Vermois depuis l'autoroute A330, Ludres



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'église Notre-Dame-de-Bonsecours, un signal visuel fort dans le paysage marquant l'entrée de Nancy depuis l'autoroute A330



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Le viaduc de la RN52 marque le paysage de la vallée de la Chiers, Longwy

En termes de paysage, [bleu violet]l'autoroute A31[/bleu violet] constitue un des principaux vecteurs de découverte du département et de la Lorraine : en traversant la région du Nord au Sud, elle parcourt des territoires diversifiés et

riches, [bleu violet]offrant un panel assez représentatif des paysages qui la composent[/bleu violet]. En Meurthe-et-Moselle en particulier, elle propose un aperçu des vastes étendues agricoles du Plateau lorrain entre Metz et Pont-à-Mousson, traversant des plaines cultivées et de vastes forêts dominées à l'ouest par les reliefs puissants des buttes-témoins (Froidmont, Mousson, ...). Puis la route descend dans la vallée de la Moselle, étroite et encaissée, avec [bleu violet]ses paysages marqués par l'urbanisation et les installations industrielles monumentales[/bleu violet] (centre de Blénod, usines de Pompey), mais aussi par [bleu violet]les remarquables et fragiles coteaux cultivés et les ouvertures majestueuses sur la Moselle[/bleu violet] lors des franchissements.

Le passage au droit de Nancy offre de spectaculaires belvédères sur les paysages urbains avant la longue traversée de la forêt de Haye. Enfin, l'autoroute longe les Côtes de Toul et leurs paysages jardinés et composés : vignes, vergers, villages accrochés, couronnes boisées.

Les autoroutes A4 sur le plateau du Pays-Haut, les voies rapides à caractère autoroutier que sont l'A330/N57 et l'A33/N333 au sud du département, jouent également leur rôle en termes de [bleu violet]découverte des paysages[/bleu violet].



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

L'autoroute A31 dans la vallée de la Moselle et la zone d'activité de Frouard

Malheureusement, toutes ces grandes infrastructures attirent également à elles une urbanisation encore peu flatteuse des zones d'activités, désireuses de profiter à la fois de la bonne desserte et de l'effet de vitrine : les échangeurs de l'A31 à Lesménils (zone d'activités) et à Frouard (centre commercial sur les pentes), la zone industrielle de Ludres au niveau du noeud routier entre A33 et A330, ...

Les petites routes : une mise en scène valorisante des paysages



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Belle route permettant la découverte de la vallée du Rupt-de-Mad



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Découverte des vastes étendues agricoles ouvertes du Pays-Haut (RD643, ancienne RN43)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Route bordée d'alignements de frênes mettant en scène la campagne du Saintois (RD904)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les alignements d'arbres mettent en scène le paysage de la route, ici dans le Saintois (RD5)



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Route installée à flanc de coteau offrant un beau panorama sur les Côtes de Toul, la RD11 à Mont-le-Vignoble

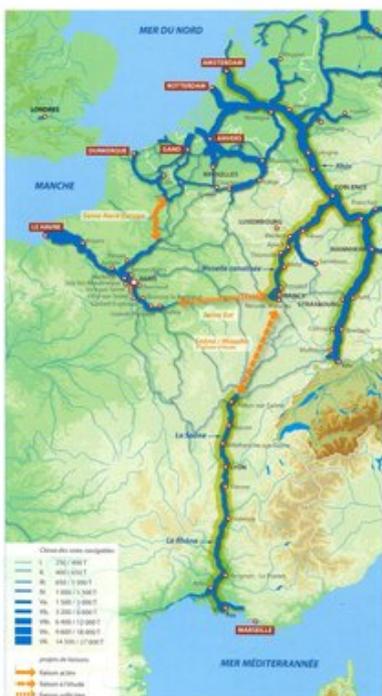
A une échelle plus fine et plus locale, [bleu violet]de nombreuses petites routes en Meurthe-et-Moselle (voir [Les Routes du Paysage](#)) jouent un rôle particulièrement valorisant pour l'image du territoire[/bleu violet], par la qualité de leur tracé dans le paysage, les ouvertures qu'elles offrent et les plantations d'alignement qui les accompagnent ; certaines suivent élégamment les vallées, accompagnant précisément le pied du coteau, légèrement surélevées par rapport au fond de vallée : c'est la cas par exemple de la RD 17 dans la vallée de la Chiers, ou de la RD 952 dans la vallée du Rupt-de-Mad.

D'autres suivent les lignes de crêtes, ouvrant des vues plus larges sur les vallées telles que la RD 12 dans le Vermois entre vallée de la Meurthe et vallée de la Moselle.

Enfin, beaucoup traversent les plateaux, offrant de [bleu violet]larges panoramas[/bleu violet] sur les étendues agricoles. Ces routes rectilignes épousent les ondulations du relief et ouvrent de larges vues, sur les vastes étendues agricoles traversées. Le plateau du Pays-Haut en est particulièrement pourvu, avec notamment la RD 643 (ancienne RN 43) entre Briey et Longuyon, la RD 906 d'Audun-le-Roman à Briey puis qui traverse le plateau vers Etain, ...

C'est particulièrement lors de ces traversées de grandes étendues agricoles que [bleu violet]le paysage des routes bénéficie des plantations d'alignement[/bleu violet]. Le fait est suffisamment rare à l'échelle nationale pour être signalé : de nombreuses replantations témoignent partout des efforts entrepris par le Département, quand cela est possible, pour pérenniser cette valeur paysagère dans des conditions de sécurité acceptables. Qu'il s'agisse d'un vénérable alignement de platanes ou de frênes, de quelques marronniers marquant l'entrée d'un bourg, de mirabelliers plantés le long d'une petite route de campagne, de jeunes frênes récemment replantés de l'autre côté des fossés, [bleu violet]l'alignement d'arbres participe précieusement à la valorisation du paysage de la route[/bleu violet]. Il crée un premier plan qui approfondit les vues, anime les étendues des plateaux et des plaines, signale les entrées de villages et de villes, et donne une échelle tantôt majestueuse tantôt intime au parcours, selon les contextes et les choix de plantations.

Les voies d'eau



Les voies d'eau en Europe et la Moselle canalisée



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La Moselle canalisée à Liverdun

A l'aval de Flavigny-sur-Moselle, le cours de [bleu violet]la Moselle[/bleu violet] perd son caractère sauvage. La rivière a été canalisée par les travaux d'aménagement menés entre 1965 et 1979, de la frontière allemande à Neuves-Maisons, afin de passer au gabarit européen de 1500 tonnes. Cette « canalisation » a artificialisé les paysages de la vallée, notamment les « boucles de la Moselle » entre Frouard et Neuves-Maisons : effaçant les méandres, rectifiant les berges, constituant le paysage un peu simplifié d'aujourd'hui. Dans le département, la Moselle ainsi canalisée est la seule voie d'eau qui présente encore un intérêt économique : si la partie amont reste peu utilisée, la partie située à l'aval de Frouard se développe, avec notamment l'expansion du port de Frouard qui sert de plateforme multimodale entre voie ferrée, route et voie d'eau.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Le port de plaisance de Toul sur le canal de la Marne au Rhin



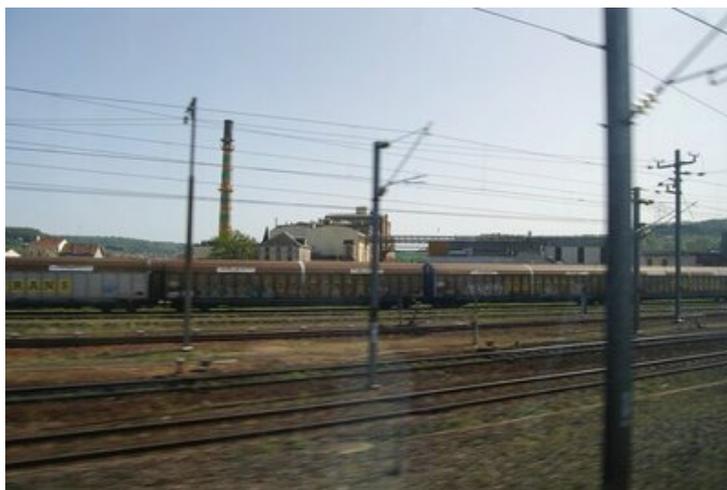
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Le canal de l'Est, élégamment souligné par un alignement de platanes (Tonnoy)

Ailleurs, les canaux construits au XIX^{ème} siècle ne sont plus utilisés pour le transport fluvial de marchandise et ne gardent qu'un intérêt pour la plaisance : [bleu violet]le canal de l'Est, qui accompagne la Moselle amont et le canal de la Marne-au-Rhin.[bleu violet] Ils constituent [bleu violet]des axes de découverte originaux des paysages du département[bleu violet], passant au plus près des fonds de vallées où les paysages restent bien souvent les plus attractifs en présentant des prairies, des ripisylves et des bosquets, mais aussi des jardins et du maraîchage. Outre les ouvrages particuliers (écluses, ponts), les paysages des canaux sont mis en valeur par les chemins de halage, lieux privilégiés pour le passage des circulations douces et les activités de loisirs (pêche) ; les alignements d'arbres qui les bordent par endroits, offrant ombrage et mise en scène de la voie d'eau, contribuent également à la valoriser, notamment [bleu violet]le long du canal de l'Est entre Flavigny-sur-Moselle et Gripport.[bleu violet]

Les voies ferrées : la découverte des vallées

Voyage en train entre Nancy et Pont-à-Mousson, une découverte des paysages de la vallée de la Moselle entre urbanisation, industrie et campagne :



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les brasseries de Champigneulle



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vue de l'urbanisation de Frouard sur le coteau à la confluence de la Meurthe et de la Moselle



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Ouverture sur la Moselle bordée de sa ripisylve



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Belle séquence de coteau agricole occupé par des pâtures



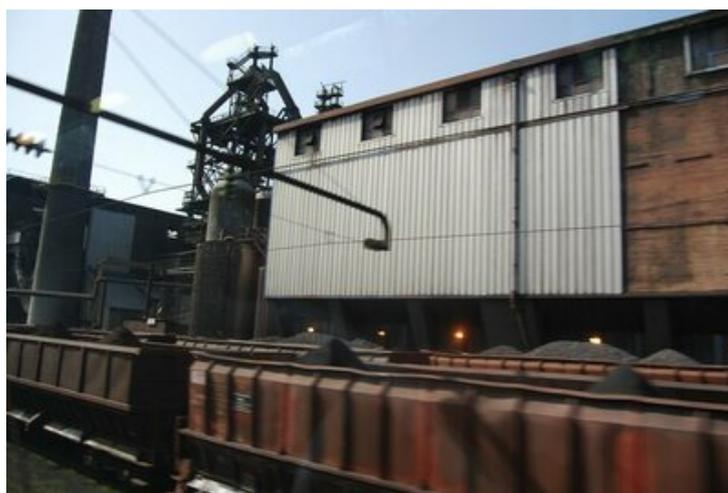
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Perception des cheminées de la centrale électrique de Blénod



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Amoncellements de tube en fonte ductile annonçant l'arrivée à Pont-à-Mousson



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La fonderie Saint-Gobain de Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Contrairement aux grandes infrastructures routières construites dans la seconde moitié du XXème siècle, qui traversent le territoire par monts et par vaux, [bleu violet]les voies ferrées conservent l'implantation historique liée à l'industrialisation et restent le plus souvent en fonds de vallées[/bleu violet]. Entre Metz et Nancy, la liaison ferroviaire cadencée permet une véritable mise en relation des villes de l'axe mosellan et structure l'urbanisation. Elle offre un remarquable aperçu de l'ensemble des paysages de la vallée de la Moselle et de la fragile succession de séquences urbaines, industrielles, rurales et « naturelles ». En revanche, la ligne de TGV Est-Européen, en suivant une orientation est-ouest Paris-Strasbourg, propose [bleu violet]une toute autre découverte des paysages meurthe-et-mosellans[/bleu violet], traversant le plateau de Haye et coupant les vallées du Rupt-de-Mad et de la Moselle.

Les voies vertes : une originalité héritée de l'histoire récente



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La voie verte de Briey à Tucquegnieux aménagée sur une ancienne voie ferrée en 2006



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

La voie verte de la vallée de la Plaine entre Meurthe-et-Moselle et Vosges

De son passé industriel intense, le département conserve un grand nombre de [bleu violet]voies ferrées désaffectées[/bleu violet]. Certaines ont été heureusement reconverties en [bleu violet]voies vertes et pistes cyclables[/bleu violet] : la Voie verte du pays de Briey, la Voie Verte du Bassin de Pompey, les Voies vertes de Seille et Mauchère, les itinéraires des Boucles de la Moselle et la Voie verte de la vallée de l'Amézule. Ces reconversions permettent de parcourir autrement le territoire, notamment en l'appréhendant au plus près des espaces naturels et agricoles.

Autres infrastructures : les parcs éoliens



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les éoliennes prennent place sur les vastes étendues du plateau du Pays Haut

Quelques parcs éoliens se sont installés sur le territoire départemental, en particulier dans le Pays-Haut et sur le Plateau lorrain. Ces implantations sont adaptées aux paysages amples des plateaux où l'échelle monumentale des éoliennes ne risque pas d'« écraser » les reliefs. [L'atlas éolien](#), a notamment fait émerger les sensibilités paysagères des côtes et des sites emblématiques (colline de Sion, vallée du Rupt-de-Mad, ...), incitant à leur préservation.